

Le nombre de participants à chaque session étant limité, merci de compléter le formulaire d'inscription et de le retourner au plus tard 15 jours avant la date de votre première formation, accompagné de votre règlement, dans l'enveloppe ci-jointe à affranchir.

Dr :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Tél. : Mail :

Vous souhaitez :

Participer à la session 1 :

« L'équilibre oxydatif & Les comblements »

Samedi 3 octobre 2009, Paris

Participer à la session 2 :

« L'homéostasie intestinale & La toxine botulique »

Samedi 17 octobre 2009, Paris

Participer à la session 3 :

« L'équilibre en acides gras essentiels & Le méso lift »

Samedi 21 novembre 2009, Paris

Participer à la session 4 :

« L'équilibre pondéral & La prise en charge de la cellulite »

Samedi 5 décembre 2009, Paris

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au :



PRIX APPEL LOCAL

ou par courrier : IEP - 12/14, Rond Point des Champs Elysées - 75008 PARIS

Merci de cocher les cases correspondantes, selon que vous choisissiez une, deux, trois sessions ou un cycle complet et d'établir le chèque correspondant à l'ordre de l'IEP.

Le cycle de formation est réservé exclusivement aux membres de l'IEP ET d'INFOPREV.

Cochez la ou les cases utiles

- Je suis déjà adhérent à l'IEP, **je souhaite adhérer à INFOPREV**
Je joins un chèque de **50 €** à l'ordre de INFOPREV.
(Cotisation annuelle à renouveler)
- Je suis déjà adhérent à INFOPREV, **je souhaite adhérer à l'IEP**
Je joins un chèque de **15,25 €** à l'ordre de l'IEP. (Cotisation permanente)
- Je souhaite adhérer à l'IEP **ET** à INFOPREV
Je joins un premier chèque de **65,25 €** à l'ordre de l'IEP.
(Cotisation INFOPREV à renouveler)

- Tarif d'1 session : **300 €**
- Tarif de 2 sessions : **600 €**
- Tarif de 3 sessions : **900 €**
- Tarif d'un cycle de 4 sessions : **1000 €**

Chèque à libeller à l'ordre de l'IEP.

Les tarifs comprennent :

- les formations
- les outils pédagogiques
- les pauses
- les déjeuners

Conditions d'annulation de l'inscription :

Toute demande d'annulation de votre inscription doit se faire par lettre ou par téléphone auprès de l'IEP selon les conditions suivantes :

- **Plus de 15 jours avant la date de la formation** : remboursement intégral.
- **Plus de 7 jours avant la date de la formation** : remboursement de 50 % des frais d'inscription.
- **Moins de 7 jours avant la date de la formation** : aucun remboursement ne sera effectué

